

CONCOURS DE BOURSES IUD 2023-24

Maîtrise et Doctorat

Ce concours a pour objectif d'offrir un appui financier pour une formation en recherche en lien avec les axes de recherche de l'IUD pour des étudiants de maîtrise ou de doctorat en début de parcours qui étudient sous la supervision d'un(e) chercheur(e) régulier(ère) de l'IUD.

Le budget alloué à ce programme autorise l'octroi de deux bourses à la maîtrise et d'une bourse au doctorat. Les programmes de doctorat clinique (D. Ps.) sont admissibles pour la bourse équivalente à celle de la maîtrise.

ADMISSIBILITÉ

- Être nouvellement inscrit (à partir de la session d'hiver 2023) ou envisager de s'inscrire à un programme régulier de maîtrise ou de doctorat, à temps plein à l'automne 2023 ;
- Être dirigé(e) par un chercheur régulier ou une chercheure régulière de l'IUD qui s'engage dans la lettre d'appui à cofinancer la bourse de recherche à partir de ses propres fonds de recherche (en bourse ou en salaire étudiant impliquant un travail au sein d'un projet de recherche);
- Proposer un projet de recherche en lien avec les axes de recherche de l'IUD (<https://iud.quebec/fr/etudes-et-recherche/recherche/axes-de-recherche>);
- Ne pas être titulaire d'une (ou de plusieurs) bourse(s) d'un organisme subventionnaire fédéral ou provincial (p. ex. FRQS, FRQSC, IRSC, CRSH) dont le montant est égal ou supérieur à la présente bourse ;
- S'engager à soumettre, au cours de l'année, au moins une demande de bourse auprès des grands organismes subventionnaires (FRQS, FRQSC, IRSC, CRSH, etc.).

DOCUMENTS EXIGÉS

- Formulaire de demande de bourse, daté et signé par le candidat ou la candidate ;
- CV commun ou CV incluant les éléments suivants : scolarité, expérience professionnelle, publications, distinctions et prix ;
- Copie du (ou des) relevé(s) de notes pour toutes les études de niveau universitaire, complétées ou non ;
- Lettre d'appui de son directeur ou de sa directrice de recherche qui confirme son engagement à verser une bourse ou un salaire complémentaire de 7500\$ à la maîtrise et de 10 000\$ au doctorat pour la durée de la bourse de l'IUD ;
- Lettre d'admission au programme (peut être soumis ultérieurement).

DESCRIPTION DE LA BOURSE

Entrée en vigueur : 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Durée : un an, non renouvelable.

Montant : Maîtrise : 7 500 \$ de l'IUD – ajout d'un cofinancement par la direction de recherche de 7500\$, pour une bourse totale de 15 000\$ Doctorat 10 000 \$ de l'IUD - ajout d'un cofinancement par la direction de recherche de 10 000\$, pour une bourse totale de 20 000\$. La bourse sera remise en trois versements, au début de chacune des sessions (sur preuve d'inscription).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Dossier académique et parcours (50 points)

- Relevé de notes
- Reconnaitances (prix, distinctions, bourses)
- Réalizations (d'ordre scientifique, professionnel, social, etc.)

2. Intérêt et potentiel du projet de recherche (50 points)

- Recherche proposée (originalité, clarté et cohérence, etc);
- Pertinence des éléments de méthodologie
- Potentiel de contribution du projet aux axes de recherche de l'IUD
- Potentiel de retombées du projet (sur le plan social ou de l'amélioration des pratiques)

RENSEIGNEMENTS

Pierre Toussaint, coordonnateur de recherche à l'IUD : pierre.toussaint.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

DATE LIMITE

15 juin 2023 à 23h59